



ADRESSE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL MÉTIER DU FONCIER : LA MAISON BRÛLE!

Monsieur le Directeur Général,

A de multiples reprises, **F.O.-DGFIP** a alerté lors des groupes de travail à propos des dysfonctionnements liés la mise en œuvre de GMBI. Loin de s'arranger, malgré les promesses et les propos rassurants, la situation s'envenime au contraire au regard des nombreuses conséquences.

Vous ne pouvez ignorer que la mise en place non maîtrisée de GMBI en consultation usager a fait exploser les prises de contacts avec une augmentation très sensible des réclamations contentieuses. Il y a à une forme de légèreté dont les usagers d'abord et les agents ensuite paient le prix.

La nouvelle campagne de déclaration des propriétaires a déclenché, chez les usagers, une vague de mécontentements. Ils contactent par tous les canaux possibles les SDIF qui, noyés sous le volume des sollicitations, ne sont plus en mesure de répondre. Circonstance aggravante, les agents des SDIF n'ont pas accès à l'interface usagers et sont donc dans l'incapacité d'intervenir directement !

Faute de moyens, le retard de publications des Services de Publicité Foncière démultiplie les anomalies sous SURF. Le vendeur est relancé en lieu et place de l'acquéreur qui, lui a déposé une demande de permis de construire ou de travaux. Cela engendre de nouvelles crispations avec les usagers, discrédite complètement les agents des SDIF et à travers eux la DGFIP. L'absence de communication officielle sur ces dysfonctionnements contribue à amplifier la grogne et à surexposer les agents.

C'est dans ce contexte et sans hésitation, qu'ont été envoyées en masse, le 9 mars, des lettres d'information suivies 2 jours plus tard de la relance, et tout cela en même temps que les relances de Gest ODL.

Vous ne pouvez ignorer que les départements font remonter les uns après les autres ces problématiques. Étonnamment, GF3-A reste sourd et semble même mettre en doute ces remontées ! A cela vient s'ajouter l'intégration en masse des permis de construire restés en attente depuis septembre et du transfert de la gestion des taxes d'urbanisme sans l'arrivée d'agents sur la totalité des emplois transférés.

Monsieur le Directeur Général, le syndicat **F.O.-DGFIP** en appelle à votre responsabilité et vous demande la mise en œuvre de réponses concrètes et urgentes afin que les agents des SDIF puissent exercer leurs missions dans des conditions de travail correctes.

Lors du groupe de travail GPEEC des géomètres, **F.O.-DGFIP** a dénoncé un manque d'anticipation occasionnant surcharge de travail, stress et inquiétude pour les agents.

Par courriel le 28 février dernier, **F.O.-DGFIP** a saisi le bureau GF3-A afin de demander la publication urgente d'une note de service permettant la mise en place des Plans d'Action Cadastre Départementaux (PACD). Cela assurerait l'information des responsables de services et garantirait l'adéquation au nouveau plan de l'organisation du travail des agents des services fonciers, administratifs comme géomètres. Notre demande reste hélas à ce jour lettre morte.

F.O.-DGFIP demande également l'officialisation du maintien des missions sur le terrain des géomètres, conformément aux engagements du groupe de travail. Les géomètres ont en effet l'impression croissante d'être «placardisés» et cantonnés depuis des mois à des missions de saisie bien éloignée de ce qui doit continuer à constituer leur cœur de métier.

Pour **F.O.-DGFIP**, démonstration est faite que l'automatisation massive des process et la priorité au foncier innovant appliquée à des missions trop longtemps délaissées menacent jusqu'à l'avenir même des missions foncières dont vous avez paradoxalement érigé le renforcement en objectif.

Il est minuit moins le quart monsieur le Directeur Général. La maison brûle, ne regardez pas ailleurs.